

RESULTATS ANNUELS 2014

Information règlementée

La Hulpe, le 5 mars 2015

A. Rapport de gestion

ATENOR GROUP a terminé l'exercice 2014 sur un résultat net consolidé de 15,33 millions d'euros contre 12,03 millions d'euros en 2013.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale le paiement d'un dividende brut de € 2,00 par action. Ce dividende sera à nouveau proposé sous forme de dividende optionnel.

Tableau des chiffres clés consolidés (en milliers d'euros) - Comptes audités

Résultats	31.12.2014	31.12.2013
Résultat net consolidé (part de groupe)	15.333	12.028
Résultat par action (en euros) ⁽¹⁾	2,85	2,33
Nombre d'actions	5.457.264	5.251.918
Dont actions propres	157.142	157.583
Bilan	31.12.2014	31.12.2013
Total de l'actif	449.198	376.709
Trésorerie de fin de période	67.240	38.909
Endettement net (-)	-199.572	-174.932
Total des capitaux propres consolidés	112.904	104.786

⁽¹⁾ Moyenne pondérée fonction de l'augmentation de capital réalisée en mai 2014 (dividende optionnel)

Chiffre d'affaires, produit des activités ordinaires et résultat opérationnel

Le chiffre d'affaires s'établit à 106,80 millions d'euros. Il comprend principalement d'une part, les revenus liés au projet UP-site issus de la vente du bloc de bureaux B1 et de la cession des appartements de la Tour et des immeubles « Terrasses » (€ 65,54 M) et d'autre part, le chiffre d'affaires dégagé sur le projet TREBEL (€ 13,33 M). Les revenus de la vente des appartements des projets namurois et luxembourgeois (respectivement € 10,39 et € 9,78 M) complètent ce chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel s'élève à 30,34 millions d'euros, influencé d'une part par la cession à l'INASTI du bloc de bureaux B1 d'UP-site et la vente des appartements de la Tour et des immeubles « Terrasses » (€ 15,32 M), et d'autre part par la contribution du projet TREBEL (€ 4,38 M) comptabilisée suivant son degré d'avancement (50,4% contre 38,5% en 2013).

Les ventes d'appartements dans les projets des Brasseries de Neudorf à Luxembourg (€ 3,53 M) et du Port du Bon Dieu (Lot 1 - € 2,08 M), l'opération d'achat/vente du terrain du Lot 2 sur le site du Port du Bon Dieu à Namur (€ 3,19 M), les revenus liés à la location du premier immeuble de bureaux hongrois (€ 1,70 M) ainsi que les indemnités perçues dans le projet CITY DOCKS à Anderlecht (€ 0,39 M) apportent également une contribution positive au résultat opérationnel. Les frais généraux s'élèvent à 4,69 millions d'euros.

Le résultat financier net s'établit à -6,87 millions d'euros contre -5,23 millions d'euros en 2013. L'augmentation des charges financières s'explique principalement, d'une part, par la diminution de l'activation des charges financières (IAS 23) suite aux réceptions provisoires de tous les blocs du projet UP-site (€ 0,73 M) et d'autre part, par les coûts de refinancement (MTN) contractés au 4^{ème} trimestre en vue du remboursement de l'emprunt obligataire en janvier 2015, soit € 0,3 M et par la baisse des produits financiers liés aux intérêts obtenus en 2013 des avances rémunérées du bloc B3 (UP-site) cédé à UNIZO.

Impôts différés : Conformément à l'IAS 12 et à la situation des pertes reportées d'ATENOR, les projets UP-site et TREBEL ont fait l'objet, lors de leur lancement, de l'enregistrement d'impôts différés actifs. En 2014, l'impact de la reprise nette de ces impôts différés s'élève à 4,64 millions d'euros. Le solde de la charge d'impôt résulte principalement des impôts différés passifs sur les résultats des projets Brasseries de Neudorf et Port du Bon Dieu (respectivement € 1,09 M et € 0,89 M).

Tenant compte de ce qui précède, **le résultat net** de l'exercice s'élève donc à 15,33 millions d'euros.

Bilan consolidé

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 112,90 millions d'euros contre 104,79 millions au 31 décembre 2013, soit une hausse de 7,74%.

Au 31 décembre 2014, l'endettement consolidé net s'établit à 199,57 millions d'euros à comparer à un endettement consolidé net de 174,93 millions d'euros au 31 décembre 2013.

L'endettement consolidé se décompose d'une part, en un endettement à long terme à hauteur de 135,97 millions d'euros et d'autre part, en un endettement à court terme de 130,84 millions d'euros incluant 75 millions d'euros échus et remboursés en janvier 2015. La trésorerie disponible s'élève à 67,24 millions d'euros contre 24,38 millions d'euros fin 2013.

L'augmentation de l'endettement net du groupe (+24,63 millions d'euros) s'explique principalement par l'acquisition du terrain situé à La Hulpe et la poursuite des travaux de tous les projets en portefeuille dont 9 d'entre eux sont en phase de commercialisation ou déjà vendus.

Les « Immeubles destinés à la vente » classés en « **Stocks** » représentent les projets immobiliers en portefeuille et en cours de développement. Ce poste s'élève à 271,08 millions d'euros en progression nette de 9,81 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013. Cette variation résulte principalement (a) de la vente des appartements et du bloc de bureaux B1 dans le projet UP-site qui réduit le stock de 34,74 millions d'euros et (b) de la poursuite des travaux des projets Hermes Business Campus (Roumanie), Vaci Greens (Hongrie), Port du Bon Dieu (Namur) et The One (Bruxelles) ainsi que de l'achat du terrain à La Hulpe, contribuant pour 44,61 millions d'euros. Le solde de ce poste se répartit sur les autres projets en développement.

Actions propres

Durant 2014, ATENOR GROUP s.a. a acquis 9.967 actions propres portant le nombre total d'actions propres à 17.550. Ces dernières ont ensuite été totalement cédées aux bénéficiaires du plan d'options sur actions (SOP 2010).

La filiale ATENOR GROUP INVESTMENTS qui détenait 150.000 actions ATENOR a opté pour de nouvelles actions lors du paiement du dividende de l'exercice 2013 portant ainsi le nombre total des actions ATENOR en sa possession à 157.142.

Au 31 décembre 2014, ATENOR GROUP s.a. ne détenait donc aucune action propre.

Politique et proposition dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 avril 2015 le versement, au titre de l'exercice 2014, d'un dividende brut de 2,00 euros par action, soit un dividende net de précompte (25 %) de 1,50 euro par titre et, pour la troisième année consécutive, sous la forme d'un dividende optionnel.

Projets en Portefeuille

Les deux tendances fondamentales qui sous-tendent les marchés dans lesquels ATENOR évolue se sont confirmées cette année encore : d'une part, la croissance démographique, spécifiquement dans les centres urbains, entraîne un besoin accru de nouveaux logements ; d'autre part, la nécessité de s'adapter aux exigences et aux contraintes évolutives du monde du travail entretient une demande pour de nouvelles surfaces de bureaux efficaces.

A la suite des dernières nouvelles acquisitions, le portefeuille compte actuellement 13 projets en développement pour un total de l'ordre de 640.000 m².

L'évolution favorable de la plupart des projets en portefeuille témoignent de leur bon positionnement dans ces niches de croissance :

UP-SITE - Zone du Canal, quai des Péniches, Bruxelles (357 logements, 29.689 m² de bureaux)

Le processus de vente des appartements du projet UP-site s'est pleinement poursuivi au cours de l'année 2014. Alors que seules 13 unités (sur 106) restent à vendre dans les Immeubles-Terrasses, la commercialisation de la Tour, réceptionnée le 1^{er} juillet 2014, est entrée dans sa dernière phase par le biais d'une approche marketing pointue pour le solde des appartements. A ce jour, près de 100% des appartements en dessous du 25^{ième} étage ont trouvé preneur et 35% des appartements dans le haut de la Tour ont été vendus. Bénéficiant d'une image luxueuse, ces derniers offrent pourtant un rapport qualité/prix compétitif dans le marché actuel.

Le dernier bloc de bureaux (10.000 m²) a été cédé à l'INASTI en juin 2014 finalisant ainsi la vente de la partie bureaux du projet.

TREBEL – *Quartier Européen, rue Belliard, Bruxelles (29.766 m² de bureaux)*

La construction qui a démarré en avril 2013 s'est poursuivie dans le cadre du planning convenu avec le Parlement Européen, en dépit d'une grande complexité technique de réalisation de l'immeuble. Pour rappel, le résultat est pris au fur et à mesure de la construction, compte tenu du compromis de vente conclu avec le Parlement Européen pour une livraison en 2016.

THE ONE, BRUSSELS EUROPA – *Quartier Européen, rue de la Loi, Bruxelles (29.000 m² de bureaux, 9.000 m² de logements)*

Le permis d'urbanisme a été délivré en novembre 2014, constituant un moment important, tant dans la concrétisation du nouveau paysage urbain de la rue de la Loi que dans l'évolution du portefeuille de projets d'ATENOR. Notre attention est toutefois focalisée sur le recours introduit au Conseil d'Etat en janvier dernier. Les travaux de construction de ce projet mixte qui prévoit 97 logements, 2 commerces et 29.000 m² de bureaux devraient débuter en mai 2015, à la suite de la démolition de l'ancien hôtel entamée en septembre dernier.

VICTOR – *Quartier du Midi, face à la Gare du Midi, Bruxelles (de l'ordre de 100.000 m² mixte)*

L'année 2014 a été marquée par la volonté du gouvernement régional d'adopter un nouveau schéma directeur du quartier du Midi, repris dans l'accord de majorité de juillet dernier. Ce schéma doit fournir les grandes lignes du développement du quartier permettant ainsi d'asseoir ses qualités et y développer une vision ambitieuse axée sur la mobilité, la densité, la mixité fonctionnelle (bureaux, logements, commerces et équipements) et la qualité des espaces publics.

La validation de ce schéma attendue au premier semestre 2015 sera suivie par l'introduction de nouvelles demandes de permis en vue de la mise en œuvre du projet Victor à l'horizon 2018-2020 conformément aux vœux du pouvoir régional. Dans ce contexte, les nouvelles études architecturales et d'ingénierie ont été réalisées et cadrent parfaitement avec ces objectifs en vue d'un nouveau dépôt de permis.

PALATIUM – *Quartier Louise, à côté du palais de justice, Bruxelles (de l'ordre de 14.000 m² mixte)*

En juin 2014, ATENOR et INASTI ont conclu un accord sur base duquel ATENOR redéveloppera l'ancien site d'INASTI en un projet mixte de 14.000 m². Le projet envisagé consiste en la réhabilitation des anciens bâtiments, qui feront l'objet d'une lourde rénovation, afin d'y développer un complexe de 152 logements. Une demande de permis en ce sens a été déposée en décembre 2014.

En parallèle, ATENOR a introduit en partenariat avec le propriétaire de l'immeuble voisin un dossier de candidature à la Ville de Bruxelles afin de proposer un ensemble de 30.000 m² de bureaux et d'espaces logistiques pour le nouveau siège de la Police de Bruxelles Capitale-Ixelles. Une décision est attendue au plus tard pour juillet 2015 et déterminera le développement effectif du site.

CITY DOCKS - *Zone du Canal, quai de Biestebroek, Anderlecht (de l'ordre de 165.000 m² mixte)*

L'instruction de la demande de permis d'urbanisme déposée en mars 2014 pour la première phase du projet, portant sur la construction de logements, de surfaces pour des services intégrés aux entreprises et d'une maison de repos et de résidence-services (38.000 m²) suit son cours. Cette demande qui s'inscrit parfaitement dans le cadre du nouveau PRAS démographique et en pleine cohérence avec les indications du Plan Canal a reçu un avis majoritairement favorable de la commission de concertation en janvier dernier.

Des études sont en cours pour la deuxième phase du projet, essentiellement à caractère résidentiel en bordure de canal. Par ailleurs, les travaux d'assainissement qui incombent à l'ancien locataire se sont poursuivis au cours de l'année 2014 et devraient être finalisés pour septembre 2015.

Ayant pour objectif d'offrir du logement à la classe moyenne, ce projet se profile comme une réponse à la demande la plus évidente du marché du logement bruxellois.

LES BERGES DE L'ARGENTINE – *La Hulpe (projet résidentiel et de services de l'ordre de 24.000 m²)*

En janvier 2015, ATENOR a finalisé l'acquisition d'un ensemble immobilier réparti sur près de 2 ha, comprenant actuellement 8 bâtiments (16.653 m²) et 338 emplacements de parking extérieur. L'ensemble sera redéveloppé pour laisser place à un projet résidentiel et de services lové dans un magnifique parc. Les contacts sont en cours avec les autorités locales et régionales afin d'assurer une intégration harmonieuse de ce projet dans son environnement urbanistique.

PORT DU BON DIEU LOT 1 – Namur (140 logements, 5 commerces, 1 restaurant, soit 20.614 m²)

Les travaux de construction de cet espace résidentiel en entrée de ville se sont poursuivis selon le calendrier prévisionnel. L'appartement témoin au 1^{er} étage ouvert en juillet 2014 a apporté le dynamisme attendu à la commercialisation. A ce jour, près de 75% du premier bloc de 46 appartements (réception provisoire prévue en juin 2015) font l'objet de compromis ou d'actes, les 2^{ème} et 3^{ème} phases emboitant le pas avec respectivement 50% et 16% de prévente (livraison au long du 2^{ème} semestre 2015). Cette tendance confirme l'intérêt du marché pour ce projet unique à Namur.

PORT DU BON DIEU LOT 2 – Namur (Achat/Vente de terrain – 7.600 m² de bureaux)

ATENOR a acquis le terrain du Lot 2 en novembre 2014 à la SPGE pour le revendre à la banque CBC avec une clause résolutoire d'obtention de permis unique pour la construction d'un immeuble de bureaux de 7.600 m² répondant aux besoins de CBC. Cette opération d'achat/vente de terrain contribue aux résultats 2014. Parallèlement à la préparation du plan d'assainissement du site, les contacts se poursuivent avec CBC afin de réaliser la construction de leur immeuble dès l'obtention du permis.

AU FIL DES GRANDS PRÉS – Quartier de la galerie commerciale « Les Grands Prés », Mons (de l'ordre de 70.000 m² mixte)

L'accord conclu en juillet 2014 avec un consortium spécialisé dans l'achat et la gestion de biens d'investissement et portant sur les 4 premiers blocs de logements (134 logements au total) a permis d'enregistrer les premières ventes d'appartements. 53% du premier bloc ont déjà trouvé acquéreur auprès d'investisseurs privés, contribuant pour la 1^{ère} fois aux résultats 2014. La construction de ce premier bloc a commencé en février 2015, la suite du programme se poursuivant au rythme de la commercialisation convenue avec le consortium.

Le PCA révisé englobant les autres parcelles du projet et reliant la galerie commerciale à la nouvelle gare est à l'instruction ; l'enquête publique est prévue début 2015 pour une adoption définitive en juillet.

LA SUCRERIE – Ath (183 logements, 3 commerces, 1 crèche, soit 20.000 m²)

Le permis unique pour le développement essentiellement résidentiel de 20.000 m² a été délivré en septembre 2014 par la Région Wallonne. Dans la foulée, le contrat d'entreprise générale a été signé et les travaux de construction de la première phase (6.000 m²) ont démarré en février 2015. Ces derniers événements ainsi que la conférence de presse de janvier dernier ont permis de lancer définitivement la commercialisation des deux premiers blocs (39 unités), qui affiche un taux de prévente de 28%. La livraison de cette première phase est prévue pour juillet 2016.

LES BRASSERIES DE NEUDORF – Luxembourg-ville (87 logements, 12 commerces, soit 11.500 m²)

Le permis d'urbanisme pour la construction de ce complexe résidentiel a été délivré en octobre 2014. Parallèlement, les travaux de démolition des anciennes brasseries se sont poursuivis et la construction a pu commencer fin 2014 pour prévoir de s'achever au long du 3^{ème} trimestre 2016.

Au 31 décembre de l'année sous revue, 51 actes ont été passés devant notaire, contribuant de façon significative aux résultats d'ATENOR. A ce jour, seuls 20% des unités sont encore libres, ce qui témoigne du succès commercial de ce projet.

AIR – Quartier de la Cloche d'Or, Luxembourg (11.000 m² de bureaux)

Ce nouvel immeuble actuellement en démolition-reconstruction et ayant obtenu la certification BREEAM « Excellent », a été vendu en état futur d'achèvement à un groupe d'investisseurs institutionnels en octobre 2014.

La vente de cet immeuble contribue aux résultats 2014, 2015 et 2016, au rythme de sa construction (livraison prévue au cours du 1^{er} trimestre 2016).

HERMES BUSINESS CAMPUS – Boulevard D. Pompeiu, Bucarest (73.180 m² de bureaux)

Le premier immeuble de 18.000 m² livré en mars 2014 est entièrement loué et le second, en construction, fait l'objet d'une prélocation pour 20% de ses surfaces. Le financement de la construction du deuxième immeuble sera assuré par un crédit immobilier, signé de la bonne tenue du secteur financier local. Les perspectives du marché locatif de bureaux demeurent favorables dans un pays qui connaît une croissance économique de plus de 2,3%. Dans ce contexte, des contacts sont en cours dans le cadre de la vente de ces deux premiers blocs.

VACI GREENS – Vaci Corridor, Budapest (87.138 m²)

Le premier bâtiment (16.000 m²) est entièrement loué à plusieurs entreprises de renom dont le groupe General Electric qui occupe les deux tiers de l'immeuble. Fort de ce succès, la construction d'un deuxième bâtiment de 20.000 m² s'est poursuivie au cours de l'année 2014 pour une livraison en juin 2015. Cet immeuble est d'ores et déjà pré-loué au groupe GE à 90%.

Un troisième immeuble de 27.000 m² est en cours de construction et devrait être terminé pour fin 2015. Il fait déjà l'objet de négociations pour une prise en location.

Au cours de l'année sous revue, les démarches initiées pour la vente d'un ou plusieurs blocs se sont poursuivies dans un marché qui marque le retour des investisseurs institutionnels internationaux.

SOUTH CITY HOTEL – Gare du Midi, Bruxelles

L'exploitation de l'hôtel, sous la marque PARK INN, a continué de générer de bons résultats d'exploitation au cours de l'année 2014, permettant à ATENOR et ses partenaires, de conclure un accord quant à la vente de la société détenant l'hôtel. Les procédures habituelles de « due diligence » sont en cours, avec une vente effective prévue au 31 mars 2015. Une réduction de valeur de 0,99 million d'euros a toutefois été provisionnée dans les livres d'ATENOR au 31 décembre 2014.

Perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2015

Les résultats 2015 s'appuieront sur des ventes conclues en 2013 et 2014 en état futur d'achèvement d'immeubles et d'appartements et dont les marges seront dégagées au rythme de la réalisation des projets. Il en sera ainsi pour les projets de bureaux Trebel et AIR, et pour des appartements faisant partie des projets Port du Bon Dieu à Namur, Les Brasseries de Neudorf à Luxembourg, La Sucrierie à Ath et Au Fil des Grands Prés à Mons. En outre, les immeubles loués à Budapest (Vaci Greens) et à Bucarest (Hermes Business Campus) apporteront des revenus locatifs.

ATENOR restera attentif d'une part, à saisir tout nouveau projet d'acquisition rencontrant ses critères et d'autre part, à mettre en œuvre toute opportunité de valorisation de projets en portefeuille.

Sous réserve d'événements exceptionnels imprévus à ce jour, ATENOR s'attend à réaliser un résultat équivalent à celui de l'année 2014.

Calendrier Financier

- Déclaration intermédiaire premier trimestre 2015
Assemblée Générale 2014
Communication relative aux modalités du dividende optionnel 24 avril 2015
- Paiement du dividende (sous réserve d'approbation de l'AG et de l'attribution des titres obtenus dans le cadre de l'exercice du dividende optionnel) 26 mai 2015
- Résultats semestriels 2015 21 septembre 2015
- Déclaration intermédiaire du troisième trimestre 2015 19 novembre 2015
- Publication des résultats annuels 2015 8 mars 2016
- Assemblée Générale 2015 22 avril 2016

Contacts et Informations

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Stéphane Sonnevillie sa, CEO ou Sidney D. Bens, CFO.

Tél +32 (2) 387.22.99 Fax +32 (2) 387.23.16 e-mail : info@atenor.be www.atenor.be

B. Etats financiers résumés

Compte de résultats Consolidé

EUR Milliers

	2014	2013
Produits	110.801	110.133
Chiffre d'affaires	106.798	109.997
Produits locatifs des immeubles	4.003	136
Autres produits opérationnels	11.980	2.659
Résultat sur cession d'actifs financiers	5.656	9
Autres produits opérationnels	6.311	2.236
Résultat sur cession d'actifs non financiers	13	414
Charges opérationnelles (-)	-92.443	-88.949
Matières premières et consommables utilisés (-)	-68.346	-93.898
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours	10.222	28.334
Frais de personnel (-)	-2.046	-1.684
Dotations aux amortissements (-)	-457	-172
Ajustements de valeur (-)	-1.518	-47
Autres charges opérationnelles (-)	-30.298	-21.482
<u>RESULTAT OPERATIONNEL - EBIT</u>	30.338	23.843
Charges financières (-)	-7.376	-6.484
Produits financiers	504	1.258
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence	-257	-323
<u>RESULTAT AVANT IMPOTS</u>	23.209	18.294
Charges (produits) d'impôt sur le résultat (-)	-7.876	-6.266
<u>RESULTAT APRES IMPOTS</u>	15.333	12.028
Résultat après impôts des activités abandonnées	0	0
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	15.333	12.028
Résultat Intérêts minoritaires	0	0
Résultat Part de Groupe	15.333	12.028

RESULTAT PAR ACTION

EUR

	2014	2013
Nombre d'actions	5.457.264	5.251.918
Résultat de base	2,85	2,33
Résultat dilué par action	2,85	2,33
Proposition de dividende brut par action	2,00	2,00

Autres éléments du résultat global

EUR Milliers

	2014	2013
Résultat Part de Groupe	15.333	12.028
Eléments non reclassables dans le résultat net d'exercices ultérieurs		
Avantages au personnel	-185	-141
Eléments reclassables dans le résultat net d'exercices ultérieurs		
Ecart de conversion	-3.288	-1.789
Couverture de cash flows	0	0
Résultat global total du groupe	11.860	10.098

Résultat global de la période attribuable aux tiers 0 0

B. Etats financiers résumés (suite)

Bilan Consolidé

ACTIFS

	EUR Milliers	
	31.12.2014	31.12.2013
ACTIFS NON COURANTS	88.093	43.049
Immobilisations corporelles	1.098	341
Immeubles de placement		
Immobilisations incorporelles	3.386	4.523
<i>dont goodwill</i>	3.373	4.498
Participations dans des entités liées	0	0
Participations mises en équivalence	15.388	10.361
Actifs d'impôt différé	5.459	10.281
Autres actifs financiers non courants	14.807	17.535
Instruments dérivés		
Clients et autres débiteurs non courants	47.955	3
Autres actifs non-courants	0	5
ACTIFS COURANTS	361.105	333.660
Actifs détenus en vue d'être vendus		
Stocks	271.081	261.267
Autres actifs financiers courants	61.102	37.379
Instruments dérivés	0	
Actifs d'impôt exigible	3.792	3.440
Clients et autres débiteurs courants	16.808	29.146
Paievements d'avance courants	164	35
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.137	1.530
Autres actifs courants	2.021	863
TOTAL DE L'ACTIF	449.198	376.709

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	EUR Milliers	
	31.12.2014	31.12.2013
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	112.904	104.786
Capitaux propres - Part du Groupe	112.904	104.786
Capital souscrit	51.113	44.644
Réserves	68.136	66.517
Actions propres (-)	-6.345	-6.375
Intérêts minoritaires	0	0
Passifs non courants	151.232	184.682
Passifs non courants portant intérêt	135.971	164.097
Provisions non courantes	1.827	424
Obligation de pension	238	80
Instruments dérivés	0	61
Passifs d'impôt différé	9.254	10.170
Fournisseurs et autres crédetes non-courants	3.650	9.814
Autres passifs non-courants	292	36
Passifs courants	185.062	87.241
Passifs courants portant intérêt	130.829	49.744
Provisions courantes	1.052	1.052
Obligation de pension	0	0
Instruments dérivés	22	28
Passifs d'impôt exigible	2.590	1.663
Fournisseurs et autres crédetes courants	43.169	27.181
Autres passifs courants	7.400	7.573
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	449.198	376.709

B. Etats financiers résumés (suite)

Tableau consolidé des Flux de Trésorerie (méthode indirecte)

	EUR Milliers	
	31.12.2014	31.12.2013
Opérations d'exploitation		
- Résultat opérationnel	30.338	23.843
- Plans d'options sur actions / IAS 19	88	113
- Amortissements (Dotations / Reprises)	457	172
- Réductions de valeur (Dotations / Reprises)	1.518	46
- Provisions (Dotations / Reprises)	435	17
- Résultat de change non réalisé	-10	-16
- (Plus) Moins-values sur cessions d'actifs	-5.534	-205
- Résultat opérationnel avant variation du fonds de roulement	27.292	23.970
- Variation de stock	-14.615	-32.294
- Variation des créances	-19.978	-52.225
- Variation des dettes	14.781	-13.627
- Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	7.480	-74.176
- Intérêts payés	-9.531	-9.717
- Impôts sur le résultat payés	-1.306	-1.109
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation	-3.357	-85.002
Opérations d'investissement		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1.205	-141
- Acquisitions d'immobilisations financières	-10.947	-60
- Nouveaux prêts accordés	-3.492	-1.779
- Sous-total des investissements acquis	-15.644	-1.980
- Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15	0
- Cessions d'immobilisations financières	1.400	0
- Remboursements d'emprunts	7	163
- Sous-total des investissements cédés	1.422	163
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissements	-14.222	-1.817
Opérations de financement		
- Augmentation de capital	0	0
- Diminution de capital		-288
- Actions propres	255	0
- Nouveaux emprunts long terme	56.549	43.179
- Remboursements d'emprunts long terme	-6.583	-11.463
- Dividendes versés par la société-mère à ses actionnaires	-3.960	-3.983
- Tantièmes versés aux administrateurs	-225	-225
Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement	46.036	27.220
- Variation de périmètre et écarts de conversion	-126	-208
Variation nette de la période	28.331	-59.807
- Trésorerie de début d'exercice	38.909	98.716
- Trésorerie de fin d'exercice	67.240	38.909

B. Etats financiers résumés (suite)

Etat consolidé des Variations de Capitaux Propres

EUR Milliers

	Capital souscrit	Réserves Hedging	Actions propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Réserve IAS 19R	Ecart de conversion	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
2013									
Solde d'ouverture au 01.01.2013	38.880	-	(6.375)	76.190	-	-	(10.090)	138	98.743
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	12.028	-	-	-	12.028
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(141)	(1.789)	-	(1.930)
Résultat global total	-	-	-	-	12.028	(141)	(1.789)	-	10.098
Augmentation de capital	5.764	-	-	-	-	-	-	-	5.764
Dividendes et tantièmes payés	-	-	-	(9.762)	-	-	-	-	(9.762)
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur actions	-	-	-	81	-	-	-	-	81
Autres augmentations/diminutions	-	-	-	-	-	-	-	(138)	(138)
Solde de clôture au 31.12.2013	44.644	-	(6.375)	66.509	12.028	(141)	(11.879)	-	104.786
2014									
Solde d'ouverture au 01.01.2014	44.644	-	(6.375)	78.537	-	(141)	(11.879)	-	104.786
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	15.333	-	-	-	15.333
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(185)	(3.288)	-	(3.473)
Résultat global total	-	-	-	-	15.333	(185)	(3.288)	-	11.860
Augmentation de capital	6.469	-	-	-	-	-	-	-	6.469
Dividendes et tantièmes payés	-	-	-	(10.204)	-	-	-	-	(10.204)
Actions propres	-	-	30	-	-	-	-	-	30
Paievements fondés sur actions	-	-	-	(37)	-	-	-	-	(37)
Autres augmentations/diminutions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture au 31.12.2014	51.113	-	(6.345)	68.296	15.333	(326)	(15.167)	-	112.904

NOTES SELECTIVES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31.12.2014

Note 1. Information corporate

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 mars 2015.

Le rapport annuel comprenant l'ensemble des états financiers et des notes annexes sera mis à disposition des actionnaires à la fin du mois de mars pour l'assemblée générale ordinaire.

Note 2. Principales méthodes comptables

1. Bases de préparation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été établis en conformité aux normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

2. Principes de consolidation et principes comptables significatifs

Les règles d'évaluation adoptées pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2014 sont inchangées par rapport aux règles suivies pour la préparation du rapport annuel au 31 décembre 2013, si ce n'est les adaptations éventuelles rendues nécessaires par l'entrée en vigueur des normes et interprétations IFRS applicables à partir du 1^{er} janvier 2014.

Normes et interprétations entrées en vigueur de manière obligatoire en 2014 dans l'Union Européenne

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés (1/1/2014)
- IFRS 11 – Partenariats (1/1/2014)
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (1/1/2014)
- IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 – Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 – Modalités de transition
- IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – Entités d'investissement
- IAS 27 (Révisée) – Etats financiers individuels (1/1/2014)
- IAS 28 (Révisée) – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (1/1/2014)
- IAS 32 – Amendements à IAS 32 - Instruments financiers : présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (1/1/2014)
- IAS 36 – Amendements à IAS 36 – Dépréciation d'actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrables des actifs non financiers
- IAS 39 – Amendements à IAS 39 – Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

Ces amendements et nouvelles interprétations n'ont pas eu d'incidence significative sur la présentation, les informations à fournir, la performance financière et/ou la situation financière consolidées d'ATENOR GROUP.

Normes et interprétations nouvelles ou amendées dont l'application anticipée en 2014 est autorisée dans l'Union Européenne

- Améliorations aux IFRS (2010-2012)
- Améliorations aux IFRS (2011-2013)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014)
- IAS 19 – Amendements à IAS 19 – Avantages au personnel – Cotisations des employé
- IAS 16, IAS 38 – Amendements à IAS 16 et 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables
- IFRS 10 et IAS 28 – Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou co-entreprises.

Note 3. Information saisonnière

Le cycle de vie des projets immobiliers d'ATENOR GROUP peut se résumer en 3 grandes phases : une phase d'acquisition de terrain, une phase de développement et de construction du projet et une phase de commercialisation et de vente. La durée et le processus de ces phases ne sont pas similaires, ni comparables d'un projet à l'autre.

Le suivi et le respect du planning de chacun des projets sont assurés par la mise en place d'un système de communication régulier et d'un contrôle interne assuré par :

- un comité de direction qui se réunit de façon hebdomadaire pour chacun des projets et
- par un comité exécutif tenu mensuellement pour chacun des projets et formalisé par un procès-verbal.

Dès qu'un projet arrive en phase de construction, une réunion mensuelle d'état d'avancement est tenue avec :

- les spécialistes externes afin de s'assurer du respect des délais convenus et
- l'entrepreneur.

Ce système de communication permet de connaître, de contrôler et de solutionner les risques opérationnels éventuels en temps utiles.

Note 4. Autres actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie

	EUR Milliers	
	31.12.2014	31.12.2013
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		
Dépôts à court terme		
Soldes bancaires	6.133	1.528
Soldes en caisse	4	2
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	6.137	1.530

Note 5. Dettes financières

	EUR Milliers		
	Courant	Non courant	TOTAL
	1 an au plus	plus d'1 an	
MOUVEMENTS SUR LES DETTES FINANCIERES			
Au 31.12.2013	49.744	164.097	213.841
Mouvements de l'exercice			
- Nouveaux emprunts	20.400	55.900	76.300
- Remboursements d'emprunt	-23.340		-23.340
- Transfert court terme / long terme	84.000	-84.000	
- Couverture de juste valeur	66		66
- Autres	-41	-26	-67
Au 31.12.2014	130.829	135.971	266.800

ATENOR GROUP a émis deux emprunts obligataires d'une valeur nominale de 75 millions d'euros (2010-2015) et de 60 millions d'euros (2012-2017). Conformément à l'IFRS 13, la « juste valeur » de ces deux titres cotés s'établit au 31 décembre 2014 respectivement à 75,23 millions d'euros (100,30% prix de cotation – Bourse de Luxembourg) et à 64,22 millions d'euros (107,03% prix de cotation sur Euronext Brussels). Par ailleurs, ATENOR GROUP a mis en place, en novembre 2014, le placement privé d'un emprunt obligataire à 5 ans d'un montant de 25 millions d'euros.

Note 6. Dividendes payés

	EUR Milliers	
	31.12.2014	31.12.2013
Dividendes sur actions ordinaires, déclarés et payés durant l'année :		
Dividende final pour 2013 : € 2,00		
Les actionnaires d'Atenor ont opté (dividende optionnel) à 82,11% pour la création de nouvelles actions. Le montant de l'augmentation de capital du 26.05.2014 s'élevait à 6,47 millions d'euros.	-3.960	-3.983
Dividende final pour 2012 : € 2,00		

Note 7. Impôts sur le résultat

VENTILATION DES TAXES	EUR Milliers	
	2014	2013
IMPÔTS COURANTS		
Impôts sur le résultat de l'exercice	-3.902	-1.661
Impôts, régularisation des exercices antérieurs	98	-51
Total impôts courants	-3.804	-1.712
IMPÔTS DIFFERES		
Afférents à l'exercice	-8.404	-11.962
Afférents à des exercices antérieurs (pertes fiscales)	4.332	7.408
Total impôts différés	-4.072	-4.554
TOTAL IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	-7.876	-6.266

Note 8. Information sectorielle

ATENOR GROUP exerce son métier principal de développeur de projets de promotion immobilière principalement axé sur la construction d'immeubles de bureaux et de logements, de caractéristiques relativement homogènes et qui présentent des profils de risque et de rentabilité similaires.

Les activités du groupe ATENOR forment ainsi un seul et même secteur (Real Estate), au sein duquel les projets de développement de promotion immobilière ne sont pas différenciés par nature ou par zone géographique. La segmentation primaire (Real Estate) reflète l'organisation des affaires du Groupe et le reporting interne fourni par le Management au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit. Il n'y a pas de segment secondaire.

Le rapport d'activités d'ATENOR GROUP fournit de plus amples informations sur les résultats, les acquisitions et cessions intervenues durant la période sous revue.

Note 9. Immobilisations corporelles

Le poste « Immobilisations corporelles » n'est impacté que par la charge d'amortissement et les investissements de l'exercice. Ceux-ci totalisent 1,2 million d'euros et sont principalement constitués des aménagements apportés aux locaux loués dans le cadre du projet TRP « Temporary Relocation Package ».

Note 10. Stocks

	EUR Milliers	
	2014	2013
Immeubles destinés à la vente, solde d'ouverture	261.267	230.467
Dépenses capitalisées	124.976	107.734
Cessions de l'exercice	-114.566	-79.570
Coûts d'emprunt (IAS 23)	3.383	4.117
Augmentation/diminution résultant des changements de taux de change	-3.333	-1.481
Pertes de valeur (comptabilisées)	-646	
Pertes de valeur (reprises)		
Mouvements de la période	9.814	30.800
Immeubles destinés à la vente, solde de clôture	271.081	261.267
Valeur comptable des stocks mis en gage	40.086	74.594

Les « Immeubles destinés à la vente » classés en « **Stocks** » représentent les projets immobiliers en portefeuille et en cours de développement. Ce poste s'élève à 271,08 millions d'euros en progression nette de 9,81 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013. Cette variation résulte principalement (a) de la vente des appartements et du bloc de bureaux B1 dans le projet UP-site qui réduit le stock de 34,74 millions d'euros et (b) de la poursuite des travaux des projets Hermes Business Campus (Roumanie), Vaci Greens (Hongrie), Port du Bon Dieu (Namur) et The One (Bruxelles) ainsi que de l'achat du terrain à La Hulpe, contribuant pour 44,61 millions d'euros. Le solde de ce poste se répartit sur les autres projets en développement.

Note 11. Plans d'options sur actions pour le personnel et autres paiements fondés sur des actions

En date du 3 février 2014, ATENOR GROUP a émis la seconde tranche du plan d'options sur actions (SOP 2014) de la filiale Atenor Group Investments (AGI). Les options émises sur cette filiale bénéficient au Management, au personnel et aux prestataires de services d'ATENOR GROUP (voir page 93 du rapport annuel 2013).

Ce SOP 2014 sera exerçable durant les trois périodes suivantes : du 13 mars au 31 mars 2017, du 12 mars au 31 mars 2018 et du 11 mars au 31 mars 2019.

Le 28 février 2014, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité de rémunération, a distribué 1.139 options sur actions Atenor Group Participations (AGP) conformément à la politique de rémunération décrite dans la partie « Corporate Governance » de notre rapport financier annuel 2013 (page 48).

La charge comptabilisée par le groupe en 2014 s'élève à 88 K euros.

Note 12. Parties liées

	EUR Milliers	
	Montants dus aux sociétés liées	Montants dus par les sociétés liées au groupe
IMMOANGE part de groupe : 50%	-	8.256
VICTOR PROPERTIES part de groupe : 50%	-	500
SOUTH CITY HOTEL part de groupe : 40%	-	3.283

En date du 30 mai 2014, ATENOR GROUP et PI Group ont acquis ensemble (50/50) la société AIR PROPERTIES. Elles ont convenu d'un partenariat entre actionnaires en vue du développement du projet situé à la Cloche d'Or. Suite à la convention de cession de AIR PROPERTIES en date du 14 octobre 2014 qui a profondément limité le contrôle d'ATENOR GROUP et de son partenaire PI Group, la participation dans AIR PROPERTIES a été déconsolidée conformément aux normes IFRS 10 (Etats financiers individuels) et 11 (partenariat).

La plus-value de cession sur titres ainsi réalisée est prise en résultat en fonction de l'état d'avancement du projet (52% au 31 décembre 2014) et contribue au résultat de l'exercice à hauteur de 5,66 millions d'euros.

Pour rappel, SOUTH CITY HOTEL est une société mise en équivalence. Dans le cadre du projet VICTOR, le partenariat a été mis en œuvre avec la société CFE afin de pouvoir y développer un projet majeur mixte. Ce partenariat (50/50) entraîne la mise en équivalence des sociétés IMMOANGE, VICTOR PROPERTIES et VICTOR ESTATES.

Aucun autre changement important ne s'est opéré concernant les parties liées.

Les informations mises à jour concernant les autres parties liées feront l'objet d'une note dans le rapport annuel.

Note 13. Instruments dérivés

ATENOR GROUP n'a pas pour politique d'utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de trading. Aucun nouveau contrat n'a été mis en œuvre pour une couverture de taux ou de change durant l'exercice 2014.

Le poste « Instruments dérivés » (au passif courant) concerne la juste valeur des « interest rate swaps » contractés par ATENOR GROUP s.a. dans le cadre de son financement à long terme. Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur avec variations de valeur imputées au compte de résultats, sauf pour les instruments financiers qualifiés de « Cash flow hedge » pour lesquels la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres via le tableau de variation des capitaux propres.

Pour ce qui concerne les « Fair value hedge », les changements de la juste valeur des dérivés désignés et qualifiés de couvertures de juste valeur sont comptabilisés dans le compte de résultats, de même que les changements de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert imputables au risque couvert.

Note 14. Actions propres

MOUVEMENTS SUR ACTIONS PROPRES	Montant (EUR milliers)	Nombre d'actions
Au 01.01.2014 (prix moyen 40,45 € par action)	6.375	157.583
Mouvements de l'exercice		
- acquisitions	624	17.109
- cessions	-654	-17.550
Au 31.12.2014 (prix moyen 40,38 € par action)	6.345	157.142

Nombre d'actions propres à obtenir afin de couvrir	Nombre d'actions
- le plan de stock options 2007	47.800
- le plan de stock options 2008	34.050
- le plan de stock options 2011	49.300
- le plan de stock options 2012	46.500
TOTAL	177.650

Le nombre d'options des SOP 2007 à 2012 fait partie d'un plan d'émissions d'options portant sur un total de 300.000 actions.

Note 15. Principaux risques et incertitudes

ATENOR GROUP a pour activités la réalisation de promotions immobilières, soit en direct, soit au travers de filiales.

ATENOR GROUP est confrontée aux risques et incertitudes inhérents à cette activité, et notamment à l'évolution de la conjoncture économique mondiale et des marchés dans lesquels les immeubles sont érigés, et à l'évolution des fondamentaux des marchés financiers tels que les taux d'intérêts et le volume de fonds destinés à l'investissement.

Le Conseil d'Administration est attentif à l'analyse et à la gestion des différents risques et incertitudes auxquels ATENOR GROUP et ses filiales sont soumises.

Le Conseil d'Administration expose en outre trois risques identifiés dans les procédures judiciaires auxquelles ATENOR GROUP est confrontée :

- Dans le cadre du contentieux fiscal dit des « Sociétés de liquidités » qui concernerait plus de 700 sociétés en

Belgique, des impositions importantes ont été enrôlées à charge de certaines anciennes filiales du Groupe. Ces sociétés avaient été cédées il y a plus de quinze ans à des investisseurs, introduits et recommandés auprès d'ATENOR GROUP par des intermédiaires et des institutions bancaires renommées.

Il est apparu que ces investisseurs auraient détourné les liquidités des sociétés acquises et manqué à leurs obligations fiscales, tout en ne procédant pas aux réinvestissements annoncés.

Ces contentieux fiscaux, qui ne concernent pas directement ATENOR GROUP ont, dans certains cas, donné lieu à des plaintes pénales ou des actions civiles, principalement à l'encontre des acheteurs et des banques intervenantes mais également à l'encontre d'ATENOR GROUP et de certains de ses dirigeants.

A l'heure actuelle, ATENOR GROUP et certains de ses dirigeants sont mis en cause dans trois procédures en cours. Une seule de ces procédures a abouti à ce jour à un jugement.

Le dossier dit « Migeotte / Société Générale (France) », concerne un grand nombre de sociétés acquises et immédiatement revendues par la succursale belge de la Société Générale (France). Ce dossier a été plaidé devant le Tribunal Correctionnel de Turnhout les 3 et 4 décembre 2014. Au terme d'une analyse approfondie des éléments du dossier, le Tribunal, par jugement du 14 janvier 2015, a reconnu la bonne foi d'ATENOR GROUP et de ses dirigeants ainsi que l'absence de toute infraction dans leur chef et a prononcé leur acquittement.

Le Parquet a toutefois fait appel de ce jugement, en telle sorte que ce dossier ne peut être définitivement clôturé.

Les deux autres dossiers similaires (« Erasmonde – American Energy » et « D-Facto-Cabepo »), en cours depuis de nombreuses années, devraient être plaidés d'ici quelques mois devant le tribunal correctionnel de Bruxelles.

Par ailleurs, la banque ING, dont la responsabilité dans un dossier similaire et datant de 1998 a été mise en cause par l'Administration fiscale, prétend faire intervenir ATENOR GROUP à cette procédure, purement civile.

D'une manière générale, ATENOR GROUP, qui a pleinement et loyalement collaboré aux enquêtes menées par les autorités judiciaires et fiscales confirme qu'elle n'a commis aucune fraude ni au regard du droit fiscal ni du droit des sociétés et est confiante de faire reconnaître sa bonne foi et ce, dans tous les dossiers.

- Dans le cadre de l'immeuble PIXEL à Luxembourg, l'association momentanée des entrepreneurs Soludec et CIT Blaton a assigné ATENOR GROUP en remboursement des pénalités de retard dont ATENOR GROUP avait obtenu le paiement par l'appel aux garanties bancaires (0,54 million d'euros) et en paiement de diverses autres indemnités.

En date du 9 mars 2012, le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg a partiellement fait droit à cette demande, à concurrence de 0,37 million d'euros. Le 24 mai 2012, ATENOR GROUP, a fait appel de ce jugement et a provisionné dans les comptes 2012 le montant de 0,37 million d'euros. La procédure est toujours pendante en appel.

- Un litige oppose ATENOR GROUP LUXEMBOURG à l'association momentanée des entrepreneurs Soludec, CIT Blaton et Van Laere, auxquels était confiée la construction de l'immeuble PRESIDENT. ATENOR réclame notamment en justice l'application des pénalités contractuelles de retard, tandis que les entrepreneurs réclament diverses indemnités. Ces deux procédures sont toujours en cours devant le tribunal d'arrondissement de Luxembourg. L'expert judiciaire nommé en juillet 2010 a déposé son rapport en mars 2013. ATENOR GROUP LUXEMBOURG a fait appel aux garanties bancaires constituées à son profit. Elle en a obtenu, par jugement, le paiement à hauteur de 5 millions d'euros en février 2011. Ce jugement a été confirmé en décembre 2012 par la Cour d'Appel de Luxembourg. Ce montant n'a pas été enregistré dans les résultats consolidés.

ATENOR GROUP est d'avis que les revendications auxquelles le Groupe fait face ne sont pas fondées et, en conséquence, aucune provision autre que celle constituée dans le cadre du litige PIXEL, n'a été constituée pour faire face à ces litiges.

Note 16. Événements postérieurs à la date de clôture

Comme indiqué ci-avant, ATENOR et ses partenaires ont conclu, en février 2015, un accord quant à la vente de la société South City Hotel détenant l'hôtel et ce, sans impact sur les résultats 2015.

En date du 23 février 2015, ATENOR GROUP a émis la troisième tranche du plan d'options sur actions (SOP 2015) de la filiale dénommée ATENOR GROUP INVESTMENTS (AGI).

Les options émises sur cette filiale bénéficient au Management, au personnel et aux prestataires de services d'ATENOR GROUP.

Ce SOP sera exerçable durant les trois périodes suivantes du 12 mars au 31 mars 2018, du 11 mars au 31 mars 2019 et du 9 mars au 31 mars 2020.

Aucun autre événement important depuis le 31 décembre 2014 n'est à signaler.

C. Déclaration des responsables

Stéphan SONNEVILLE s.a., CEO, Président de l'Executive Committee et les Membres de l'Executive Committee dont Monsieur Sidney D. BENS, CFO, attestent, au nom et pour le compte d'ATENOR GROUP SA, qu'à leur connaissance,

- Les états financiers résumés au 31 décembre 2014 ont été établis conformément aux normes IFRS et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'ATENOR GROUP et des entreprises comprises dans la consolidation¹;
- Ce rapport annuel contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées survenus au cours de l'exercice et de leur incidence sur le jeu des états financiers résumés ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes.

D. Contrôle externe

Le Commissaire, MAZARS – Reviseurs d'entreprises SCRL représentée par Philippe Gossart, a clôturé ses travaux d'audit et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué n'appellent aucune réserve de sa part et concordent avec les états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration.

¹ Les sociétés filiales d'ATENOR GROUP aux sens de l'article 11 du Code des Sociétés